

# Communauté de Communes

du Pays de Tarascon

ALLIAT . ARIGNAC . ARNAVE . BEDEILHAC-AYNAT . BOMPAS . CAPOULET-JUNAC . CAZENAVE . GENAT . GOURBIT . LAPEGE . MERCUS-GARRABET  
MIGLOS . NIAUX . ORNOLAC-USSAT-LES-BAINS . QUIE . RABAT LES 3 SEIGNEURS . SAURAT . SURBA . TARASCON / ARIEGE . USSAT



## BILANS ET PERSPECTIVES

Octobre 2016



photo : « Holi Colors » - Fête de la Jeunesse 07/2016  
à Tarascon-sur-Ariège - MJC Tarascon & LEC Grand Sud



## Parution du Journal

C'est avec plaisir que nous vous présentons ce nouveau numéro de 24 pages qui dresse un bilan des 18 derniers mois et annonce les perspectives à l'horizon 2017.

Vous retrouverez donc dans ces pages l'actualité des principaux services de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon.

Ce journal est distribué en boîtes aux lettres et mis à disposition dans vos mairies et bibliothèques.

## 96 625 € pour les communes

Pour la sixième année consécutive notre territoire bénéficie d'une solidarité financière nationale supplémentaire dans le cadre du Fonds de Péréquation Intercommunal (FPIC).

En effet, cette année ce sont 151 853 € que notre territoire perçoit dont 96 625 € au seul bénéfice des communes. Sans adhésion à l'Intercommunalité, les communes ne bénéficieraient pas de ces aides de l'État.

## Sommaire

ACTUALITE, EDITO .....P 2-3

REFORME TERRITORIALE .....P 4-5

TRAVAUX .....P 6-7

ECONOMIE .....P 8-9

TOURISME ..... P 10-11

BASE NAUTIQUE ..... P12-13

PEL ..... P 14-17

LAD : LECTURE PUBLIQUE ..... P 18-21

SERVICES A LA PERSONNE ... P 22-23

CADRE DE VIE ..... P 24

## Edito



Conformément à la Loi NOTRe, un nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a été arrêté le 21 mars 2016. En clair, il s'agit à terme de regrouper les 20 Communautés de Communes actuelles en 5 intercommunalités (cf cartes). Cela se fera par étape conformément à la volonté des territoires et à la décision de Mme La Préfète.

Dès le 1er janvier 2017, l'Ariège ne comptera déjà plus que 8 intercommunalités. La Communauté de Communes du Pays de Tarascon intégrera lors d'une prochaine étape l'intercommunalité de la Vallée de l'Ariège. Une démarche dans la logique de la réalisation du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) que nous avons réalisé avec les territoires du nord du département. Ce document de plus de mille pages, a nécessité plus de 4 ans de travail et a permis de mettre en évidence des axes de développement communs et complémentaires dans les domaines de l'économie, de l'habitat, des transports ou encore de l'environnement préfigurant ainsi d'une structuration territoriale future.

Cette recombinaison des intercommunalités implique des adaptations concernant l'organisation de certains de nos services (accompagnement des personnes âgées, développement du tourisme, de l'habitat...). Comme tout changement cela préoccupe légitimement les acteurs mais aussi les salariés concernés par ces domaines de compétence.

Réunis en Conseil Communautaire le 30 juin dernier, les élus ont confirmé leur volonté de maintenir les emplois et de garantir des services de qualité et de proximité afin de répondre au mieux aux besoins du territoire. Sur le tourisme plus spécifiquement, un accompagnement par un bureau d'études spécialisé a été décidé à cette occasion afin de permettre des décisions sereines et cohérentes pour l'automne.







## Parution du Journal

C'est avec plaisir que nous vous présentons ce nouveau numéro de 24 pages qui dresse un bilan des 18 derniers mois et annonce les perspectives à l'horizon 2017.

Vous retrouverez donc dans ces pages l'actualité des principaux services de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon.

Ce journal est distribué en boîtes aux lettres et mis à disposition dans vos mairies et bibliothèques.



## 96 625 € pour les communes

Pour la sixième année consécutive notre territoire bénéficie d'une solidarité financière nationale supplémentaire dans le cadre du Fonds de Péréquation Intercommunal (FPIC).

En effet, cette année ce sont 151 853 € que notre territoire perçoit dont 96 625 € au seul bénéfice des communes. Sans adhésion à l'Intercommunalité, les communes ne bénéficieraient pas de ces aides de l'Etat.



## Sommaire

ACTUALITE, EDITO .....	P 2-3
REFORME TERRITORIALE .....	P 4-5
TRAVAUX .....	P 6-7
ECONOMIE .....	P 8-9
TOURISME .....	P 10-11
BASE NAUTIQUE .....	P 12-13
PEL .....	P 14-17
LAD : LECTURE PUBLIQUE .....	P 18-21
SERVICES A LA PERSONNE ...	P 22-23
CADRE DE VIE .....	P 24



## Edito

Conformément à la Loi NOTRe, un nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a été arrêté le 21 mars 2016. En clair, il s'agit à terme de regrouper les 20 Communautés de Communes actuelles en 5 intercommunalités (cf cartes). Cela se fera par étape conformément à la volonté des territoires et à la décision de Mme La Préfète.

Dès le 1er janvier 2017, l'Ariège ne comptera déjà plus que 8 intercommunalités. La Communauté de Communes du Pays de Tarascon intégrera lors d'une prochaine étape l'intercommunalité de la Vallée de l'Ariège. Une démarche dans la logique de la réalisation du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) que nous avons réalisé avec les territoires du nord du département. Ce document de plus de mille pages, a nécessité plus de 4 ans de travail et a permis de mettre en évidence des axes de développement communs et complémentaires dans les domaines de l'économie, de l'habitat, des transports ou encore de l'environnement préfigurant ainsi d'une structuration territoriale future.

Cette recombinaison des intercommunalités implique des adaptations concernant l'organisation de certains de nos services (accompagnement des personnes âgées, développement du tourisme, de l'habitat...). Comme tout changement cela préoccupe légitimement les acteurs mais aussi les salariés concernés par ces domaines de compétence.

Réunis en Conseil Communautaire le 30 juin dernier, les élus ont confirmé leur volonté de maintenir les emplois et de garantir des services de qualité et de proximité afin de répondre au mieux aux besoins du territoire. Sur le tourisme plus spécifiquement, un accompagnement par un bureau d'études spécialisé a été décidé à cette occasion afin de permettre des décisions sereines et cohérentes pour l'automne.

*Alain Nuyon*





Carte des intercommunalités ariégeoises actuelles :  
20 Communautés de Communes



## Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

### La loi NOTRe

L'Ariège, conformément aux exigences de la loi du 7 août 2015, portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe), s'est dotée d'un nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

L'objectif était d'aboutir à regrouper des communautés de communes devenues aujourd'hui trop petites. De 20 actuellement, ce Schéma prévoit de réduire le nombre de ces collectivités à 5 dans notre département.

Ce travail de rationalisation, destiné à rendre les intercommunalités plus efficaces, a nécessité plus d'un an de travail d'une commission composée d'élus et présidée par Madame la Préfète. Un an de concertation également avec l'ensemble des communes et assemblées communales qui ont pu, à plusieurs reprises, débattre et exprimer leur vision du territoire pour les années à venir.

### Le bassin de vie réel

La réflexion portait sur la détermination du bassin de vie réel, c'est-à-dire la définition de l'espace sur lequel chacun d'entre nous habite mais aussi travaille, se soigne, consomme, se cultive, éduque ses enfants, etc...

Un exercice incontournable pour permettre de déterminer l'intercommunalité qui devra conforter et développer les services publics locaux et investir dans des équipements structurants concernant la vie quotidienne dans des domaines aussi différents que la mobilité des personnes, l'emploi, le patrimoine naturel, l'habitat...

### Un Schéma pour 2020

Aujourd'hui, le Schéma arrêté par Madame la Préfète s'inscrit parfaitement dans l'esprit de la loi et est conforme à la volonté d'une très grande majorité des communes.

Certains territoires ont cependant souhaité une mise en place de ce Schéma par étapes. Cette volonté a été respectée par le projet de périmètre présenté ensuite par Madame la préfète et qui prévoit dans un premier temps 8 intercommunalités dès le 1er janvier 2017.

### Une position claire sur la base du SCOT

Concernant le Pays de Tarascon, de nombreux débats ont permis de dégager une volonté claire en faveur d'un regroupement avec les collectivités du nord du département. Ce positionnement vient tout naturellement conforter la réalisation du SCOT de la Vallée de l'Ariège dans lequel notre territoire s'est fortement investi. Ce document d'aménagement, validé en mai 2015 et qui a nécessité plus de 4 ans de travail, a établi des axes de développement ambitieux et cohérents pour les 20 ans à venir en termes de politique du logement, d'environnement, d'économie industrielle et touristique, de transport...

Même si l'on peut regretter cette étape supplémentaire, la feuille de route est aujourd'hui clairement établie pour les années à venir.



« Nous travaillons sur le SCOT depuis 4 ans avec les intercommunalités de Saverdun, Pamiers, Varilhes et Foix. Nous aurions préféré démarrer les rapprochements avec ces collectivités dès 2017, mais nous sommes satisfaits que Mme la Préfète ait validé ce périmètre comme le territoire de la future Communauté d'Agglo pour 2020. »



Jean-Luc ROUAN  
Vice-Président en charge  
de l'Habitat, de l'Urbanisme  
et des Politiques Contractuelles

## Le morcellage actuel affaibli les territoires

Avec 150 000 habitants, l'Ariège ne représente que 5% des 3 millions d'habitants de Midi-Pyrénées. Des métropoles comme Toulouse, comptant à elle seule 450 000 habitants se regroupent en Communautés d'Agglomération pour mieux s'organiser et peser davantage dans le paysage régional et national.

Ce qui était vrai hier l'est encore plus aujourd'hui avec la nouvelle région « Occitanie, Pyrénées Méditerranée » regroupant Midi-Pyrénées et le Languedoc Roussillon.

Au sein de cette vaste région de plus de 5,6 millions d'habitants, nos territoires ont plus que jamais besoin de s'unir pour grandir et pouvoir compter dans les décisions.

SCOT de l'Ariège :  
un territoire regroupant

98 communes ariégeoises  
5 intercommunalités  
80 000 habitants  
30 500 emplois

- CC du Canton de Saverdun
- CC du Pays de Pamiers
- CC du Canton de Varilhes
- CC du Pays de Foix
- CC du Pays de Tarascon



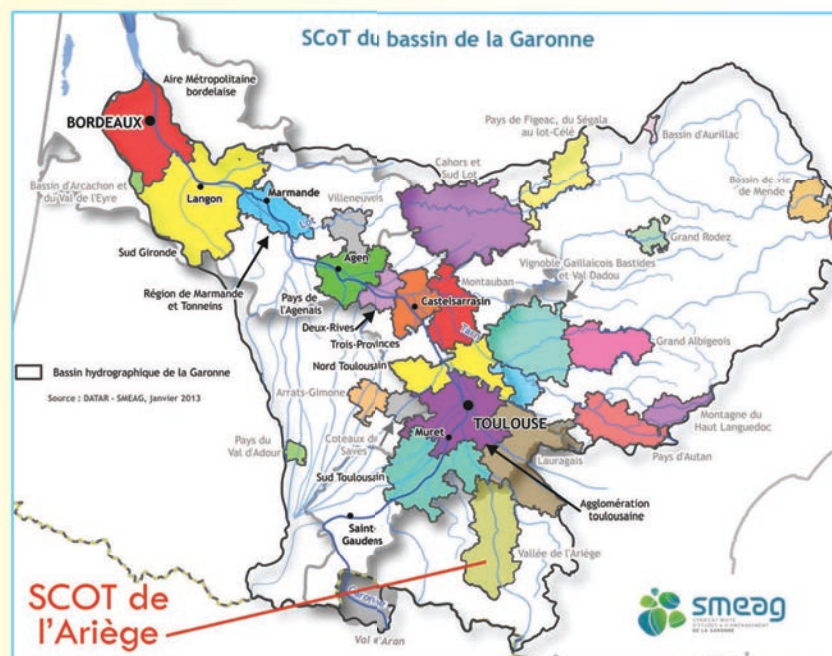
« Tourner le dos à l'axe Foix-Pamiers-Toulouse serait une erreur politique, économique et historique pour notre territoire ». Alain DURAN

## S'unir pour grandir et « rester dans la course ».

Partout les collectivités s'organisent et se regroupent, comme le montre cette carte des SCOT du bassin de la Garonne. Etape supplémentaire, un Syndicat des SCOT a déjà été créé.

Situé à l'extrême sud de cet axe Bordeaux-Toulouse, le Pays de Tarascon doit rester dans cette dynamique et prendre « le train en marche » à la prochaine étape (2020).

Des territoires bien plus riches économiquement et démographiquement que le notre se saisissent de ces évolutions pour se renforcer encore davantage. Tourner le dos à cet axe de la Vallée de l'Ariège serait une erreur politique, économique et historique pour notre territoire.



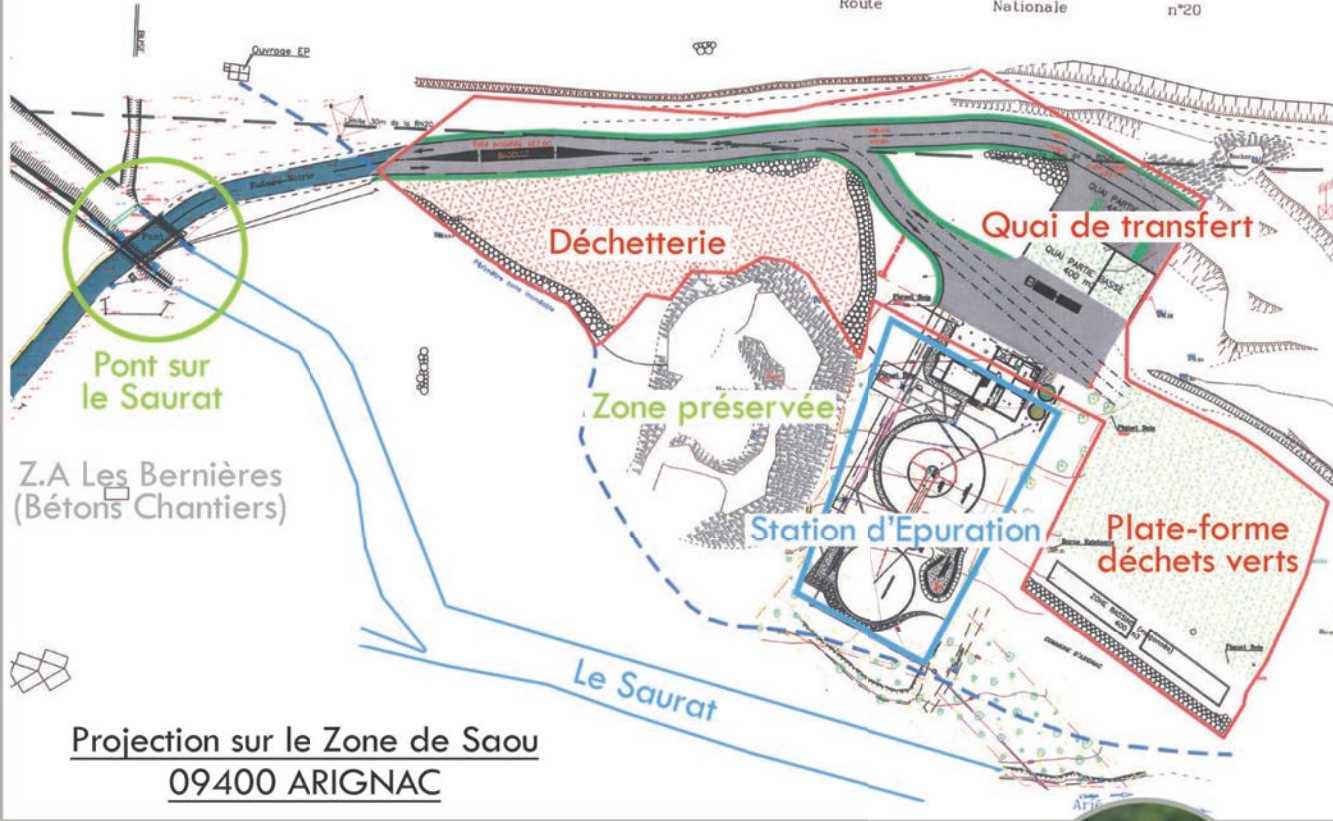
## Bassins de vie : questions pratiques.

L'exemple du transport illustre bien les enjeux de cette notion de bassin de vie et des services à développer. Aujourd'hui, le TAD transporte les habitants des villages vers Tarascon. Si de nouvelles lignes devaient être créées, vers quelles destinations seraient-elles plus utiles aux habitants du Tarasconnais ?

Ce type de question sera traité par les nouveaux regroupements de Communautés de Communes et se pose pour de nombreux domaines concernant les habitants au quotidien.

« Où vais-je faire mes courses alimentaires, vestimentaires ? Où vais-je à l'hôpital ? Où vais-je travailler, où vont mes enfants au lycée, où travailleront-ils ? Où sont les infrastructures sportives, culturelles ? Où se trouvent les services administratifs ? » Ces questions et leurs réponses confortent auprès du plus grand nombre le choix d'un rapprochement vers Foix, en cohérence avec notre réel bassin de vie.





## Nouveaux équipements : les chantiers ont démarré



« La création d'une nouvelle station d'épuration pour l'ensemble du bassin tarasconnais répond à de nouveaux besoins : les équipements existants ne sont plus en mesure de traiter l'ensemble des effluents. Il sera aussi plus facile de gérer et de contrôler une seule et même station moderne que plusieurs petites unités souvent vieillissantes. D'autre part, la déchetterie provisoire sera remplacée par des équipements définitifs permettant d'optimiser les coûts, notamment ceux liés aux transports. »

Phillipe PUJOL  
Vice-Président en charge des Travaux  
et des Équipements Structurants

## Franchissement du Saurat : un pont pour deux projets

Voilà plusieurs mois que des travaux de construction d'un pont sur le Saurat et d'une digue au niveau de la zone artisanale des Bernières à Arignac ont débuté. Cet ouvrage permettra d'ouvrir l'accès à la zone de Saou, lieu d'implantation d'une nouvelle station d'épuration et de la future déchetterie.



Aujourd'hui l'ouvrage est quasiment terminé, seuls les revêtements définitifs de la voirie restent à faire. Ces derniers sont en attente, le temps que l'ensemble des travaux de construction des équipements structurants soient terminés.

C'est la société « COLAS » de Varilhes qui a été choisie suite à un appel d'offres. Plusieurs études préalables ont été nécessaires pour obtenir les

autorisations administratives notamment afin de prendre toutes les garanties nécessaires à la meilleure prise en compte possible de l'environnement.

### Financement du pont

Coût : 374 370€ HT  
Subvention (DETR + Fds ministère intérieur) : 40 %  
Communauté de Communes : 60%



## Implantation et mutualisation

Le site d'implantation de ces équipements se situe à Arignac et appartient à la Communauté de Communes. Sa situation répond à l'ensemble des critères suivants :

- au centre du territoire,
  - proche de la RN20 pour le transport des déchets,
  - en aval immédiat des communes qui seront desservies,
  - éloignée des secteurs habités,
  - isolée par la RN20, la Zone d'Activités des Bernières et les rives boisées des cours d'eau.
- En outre, le regroupement de deux équipements permet la mutualisation des voies d'accès, réduisant ainsi les coûts et limitant l'impact environnemental.



accès et réseaux pour la Zone de SAOU

## Une nouvelle Station d'Épuration (STEP)

Les premiers coups de pelle ont été donnés pour la construction d'une nouvelle station d'épuration (STEP). Sa maîtrise d'ouvrage est aujourd'hui assurée par le SMDEA. Elle remplacera celle de Tarascon. Il s'agit d'un investissement de 4 636 000€ HT pour un équipement d'une capacité de 12500 équivalent habitants.

Il s'agit d'une installation importante pour le Pays de Tarascon. C'est, en effet, un enjeu environnemental prioritaire pour garantir un traitement de nos eaux usées optimum.

Il s'agit aussi d'un enjeu d'aménagement du territoire en permettant à de nouvelles communes de se raccorder à un l'assainissement collectif. Cela leur permettra de mieux gérer leur espace et ainsi se développer de manière cohérente dans une perspective durable et plus respectueuse de notre environnement. Mise en service prévue pour le second semestre 2017.



projections de la future STEP

## Une nouvelle déchetterie

Le désenclavement de cette zone de SAOU grâce au pont, outre la construction d'une STEP, permet aujourd'hui d'envisager la réalisation d'une déchetterie définitive par le SMECTOM du Plan-taurel.

Cette installation permettra de réaliser une zone de dépôt plus sécurisée mais aussi la mise en place d'un espace dédié au dépôt et traitement de déchets vert et d'un espace adapté aux salariés qui prendront alors leur service sur ce nouveau site. Un quai de transfert permettra également d'inscrire cet équipement dans une logique de développement durable et d'économie. Ainsi le nombre de trajets entre notre territoire et le site d'enfouissement départemental sera fortement diminué en raison de la possibilité d'utiliser des véhicules au tonnage plus important.



déchetterie provisoire d'Arignac

Actuellement, l'absence d'un tel quai de transfert oblige les « petits » véhicules de ramassage, adaptés à nos villages de montagne, à d'incessants Allers/retours. Il s'agit bien évidemment là aussi de s'inscrire dans une gestion de développement durable et d'optimisation de nos installations publiques.

## Intérêt général et citoyenneté

Ces projets ne peuvent voir le jour aujourd'hui sans l'acquisition par la collectivité des terrains situés sur cette zone. Un grand merci donc aux propriétaires qui ont accepté de procéder à la cession de leurs biens au prix fixé par les domaines, privilégiant ainsi l'intérêt général.





NOUVELLES MODALITES D'INTERVENTION DU  
**Fonds d'intervention  
pour les services, l'artisanat  
et le commerce  
(FISAC)**

Sous forme  
D'APPEL A PROJETS



## Aide au commerce et à l'artisanat local : réponse du ministère fin 2016

La situation du commerce et de l'artisanat de proximité est une problématique qui touche centre-villes et bourg-centres, quelque soit la taille de l'agglomération. Crise économique, mutation des habitudes de consommations, nouvelles formes de commerce... Les causes sont nombreuses et les maux bien visibles : cessations d'activité, manque de repreneurs, locaux vacants, déplacement de l'activité en périphérie... Face à ce constat, pas de remède miracle mais des outils à mettre en oeuvre sur le long terme. L'opération FISAC sollicitée ne règlera pas la question à elle seule mais peut être le point de départ d'une nouvelle approche que les élus du Pays de Tarascon ont souhaité engager. Retour sur notre candidature à l'appel à projets du ministère.



*« Répondre à l'appel à projets FISAC est une réelle volonté politique qui demande un gros travail en amont... Sans l'assurance de voir l'opération aboutir. Les élus de la Communauté de Communes ont souhaité, 2 ans après la fin de l'OMPCA, poursuivre leurs efforts en direction des commerçants et des artisans locaux. Seules 9 collectivités en Midi-Pyrénées sont parvenues au bout de la démarche, dont la notre. »*



**Benoit ARAUD**  
Vice-Président  
en charge de la Prospective Economique

## Une sélection nationale

Le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique a relancé les Opérations FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) sous forme d'appel à projets. Ces aides n'existeront pas partout : une sélection nationale permettra aux meilleurs dossiers d'obtenir les financements pour monter leur opération.

La candidature du Pays de Tarascon a été déposée le 29 janvier 2016 à la DIRECCTE Midi-Pyrénées, chargée d'un premier avis. La qualité du projet a été soulignée par les services de la DIRECCTE. Cette première étape franchie, le dossier a été transmis au Ministère. La réponse est attendue pour fin 2016.

## Calendrier

**29/01/2016**

dépôt du dossier à la DIRECCTE

**12/03/2016**

dossier transmis par la DIRECCTE au ministère avec avis favorable

**FIN 2016**

décision du ministère

## Rappel bilan OMPCA

**2006-2013 :**

- 103 projets subventionnés :

14 reprises / 30 créations / 59 modernisations

- 1,8 millions d'euros de travaux générés



## Diagnostic de pôle commercial : déclin du bourg-centre au profit de la périphérie.

Ce profil du territoire permet de valider les tendances perçues par les acteurs locaux. Ces éléments, leurs évolutions et leurs analyses aideront élus et professionnels à définir leurs stratégies de développement. Une présentation des résultats sera organisée en partenariat avec la CCI dès la réponse du Ministère.

Le territoire se décline en 4 pôles d'hyper-proximité à Mercus-Garrabet, Saurat, Auzat et Vicdessos et 1 pôle intermédiaire à Tarascon sur Ariège.

La zone de chalandise est caractérisée par un taux d'évasion commerciale (part des achats réalisés par des habitants hors de leur zone de résidence) très élevé de 61,3% des dépenses, dépassant les 80% pour le non-alimentaire. Les principales destinations de l'évasion sont les agglomérations de Foix et de Pamiers. L'activité s'est déplacée au gré des changements d'axes de circulation, ce phénomène se concentrant aujourd'hui autour de l'axe RN20, en périphérie du bourg-centre de Tarascon sur Ariège.

- La relative stabilité quantitative de l'offre commerciale observée entre 2011 et 2015 avec un total de 115 établissements présentait un taux de vacance commerciale de 16% (seuil de vigilance). Depuis, en quelques mois, un palier a été franchi. Plusieurs commerces du bourg-centre ont fermé et d'autres le quittent pour la périphérie. Le seuil critique de 20% de locaux vacants est désormais atteint.

## Axes d'interventions de l'opération FISAC 2017

- RENFORCER L'APPAREIL COMMERCIAL DU BOURG-CENTRE DE TARASCON-SUR-ARIÈGE :
  - aides aux investissements pour la création, modernisation, reprise d'entreprises,
  - aides aux actions d'animations et de promotions commerciales,
  - remise à jour de la signalétique (projet municipal).
- SAUVEGARDER LES COMMERCE DES PÔLES D'HYPER-PROXIMITÉ DE MERCUS, SAURAT, AUZAT ET VICDESSOS :
  - aides aux investissements pour la création, modernisation, reprise d'entreprises,
  - aides à l'aménagement des locaux d'une épicerie multi-services à Mercus (projet municipal).
- DÉFINIR L'AXE RN20 COMME COMPOSANTE DE NOTRE TERRITOIRE POUR :
  - mise à disposition de présentoirs dans les commerces de l'axe RN20 pour la diffusion des supports de communication des professionnels locaux,
  - étude visant à la mise en place d'une signalétique de territoire sur l'axe RN20.
- METTRE EN VALEUR L'ACTIVITÉ COMMERCIALE ET ARTISANALE SUR LE TERRITOIRE.
  - réédition du Guide du Commerce et de l'Artisanat recensant l'ensemble des professionnels,
  - mise en place d'une signalétique aux entrées des zones d'activité du territoire.



## Fonds de mutation : un dispositif de soutien à l'emploi

Avec le départ d'Alcan Pechiney, un « fonds de mutation » était mis en place et alimenté par l'Etat, la Région et le Département. Il s'agissait dès l'origine de soutenir la création d'emplois grâce à l'octroi de prêts à taux zéro aux entreprises investissant et développant l'emploi sur le territoire.

Depuis 2009, ce fonds a été confié à Initiative Ariège. En 2013 alors que ce dispositif devait disparaître, les élus communautaires ont obtenu sa prolongation à la condition d'en assurer la maîtrise d'ouvrage.

Aujourd'hui ce fonds qui s'auto-alimente par le remboursement des prêts octroyés, a permis depuis 7 ans de soutenir 19 entreprises du Pays de Tarascon dans leur projet de création ou de développement. Ainsi, ce sont 81 emplois qui ont été accompagnés par ce dispositif.



Les derniers dossiers engagés ont concerné les Forges de Niaux, la COFFRA de Mercus ou encore le Pré Lombard de Tarascon sur Ariège comme avant elles le Manoir d'Agnès, le Fournil de Louise, la SARL plomberie Durand, la SARL Guitart ou encore la CMA...





## Tourisme : les atouts du Pays de Tarascon



*« Le tourisme est devenu au fil du temps un des axes importants de notre économie locale. Avec de nombreux sites, de multiples activités et des acteurs locaux de qualité, le Pays de Tarascon possède des atouts remarquables. Afin de prendre en considération la redéfinition des territoires intercommunaux à partir du 1er janvier 2017, les élus ont engagé une étude par un cabinet indépendant afin d'accompagner notre territoire dans ces choix futurs de structuration de cette compétence. La volonté unanime des élus est de garantir une politique ambitieuse et de proximité en matière touristique en parfaite intelligence avec l'ensemble des territoires voisins ».*

**Alain SUTRA**  
Vice-Président en charge  
du Développement Touristique

### Pour un développement touristique de proximité et de qualité

Depuis 2003, notre Communauté de Communes (8930 habitants) et celle d'Auzat et du Vicdessos (1491 habitants) avaient décidé d'organiser leur développement touristique ensemble. Regroupées au sein du Syndicat tourisme des Vallées du Tarasconnais et du Vicdessos, nos deux collectivités partageaient un seul et même Office de Tourisme et des compétences comme l'entretien et la valorisation des sentiers de randonnée. Cependant les élus du haut de la Vallée ont décidé finalement de fondre leur intercommunalité avec celles des Vallées d'Ax et du Donezan (6030 habitants) dès le 1er janvier 2017.

De fait une réorganisation du développement touristique de notre territoire s'impose. C'est la raison pour laquelle le Conseil Communautaire a décidé de mener une étude afin d'envisager clairement les différentes possibilités d'organisation qui s'offrent aujourd'hui à nous. Pour cela le bureau d'études « FB INGENIERIE Tourisme et Territoires » a été choisi pour nous accompagner dans l'analyse et la décision. La volonté clairement exprimée par les élus du Pays de Tarascon, est de disposer de tous les scénarii possibles en matière d'organisation touristique.

L'objectif est de poursuivre dans les années à venir une politique ambitieuse et de proximité permettant de valoriser notre territoire et ses indéniables atouts (sites, hébergements, activités etc...).

Le Pays de Tarascon est aujourd'hui une destination lui permettant de réfuter la position de simple « faire-valoir » ou de « force d'appoint ». Il s'agit également sur cette base et de façon cohérente, de rechercher les complémentarités enrichissantes avec tous les territoires voisins pour assurer aux touristes des séjours en Ariège les plus longs et fréquents possibles.

### Taxe de séjour : indicateur du dynamisme touristique

Elle est acquittée par les vacanciers séjournant sur un territoire, par personne et par nuit et permet aux collectivités de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique. Entre 2012 et 2015, l'augmentation des recettes s'élève à 40%, grâce à l'augmentation de la fréquentation et une meilleure gestion de la récolte de cette taxe. En outre, la répartition géographique des montants perçus entre les territoires des Pays de Tarascon et d'Auzat-Vicdessos est significative : pour l'année 2015, 98 826 € ont été récoltés, dont 73,4 % pour des hébergements en Pays de Tarascon et 26,6 % sur Auzat-Vicdessos.



## Conclusions et suite de l'étude...

C'est avec près d'une semaine d'avance que le cabinet d'études FB INGENIERIE Tourisme et Territoires a rendu sa copie. Trois réunions de présentation se sont déroulées successivement en direction des élus mais aussi des techniciens, des employés de l'Office de tourisme et des acteurs privés de ce secteur économique.

Il en ressort principalement :

- un territoire pertinent en matière Touristique du Pays de Foix aux Vallées d'Ax,
- une nécessité reconnue par tous de ne plus « travailler côte à côte » mais « ensemble »,
- l'absence à ce jour d'un projet de territoire commun entre ces différents territoires.

Au 1er janvier 2017, l'application de la Loi NOTRe, oblige les intercommunalités à décider du mode d'organisation de la compétence liée au développement touristique. En clair, il s'agit de déterminer le mode de gestion du futur Office du tourisme (structuration publique ou privée), son champ d'actions (communautaire ou supra communautaire) et son mode d'exercice (fusion/absorption, délégation ou gestion directe).

Alain Duran a clairement rappelé que ces évolutions ne devaient pas se faire au détriment des emplois et de la continuité du service. A la demande du Président de l'Office de Tourisme et des acteurs privés du territoire, un accompagnement technique pour réaliser « un projet de territoire » entre les intercommunalités le souhaitant a été validé. Il s'agit de co-construire et de clairement écrire des orientations, une stratégie ainsi qu'un plan d'actions commun. L'objectif est d'établir les conditions nécessaires à la mise en place d'une collaboration structurelle entre les intercommunalités qui le souhaiteront pour l'exercice de cette compétence touristique le plus rapidement possible.

## Plan local de randonnée



L'opération de remise à niveau des sentier concerne les 22 itinéraires du Pays de Tarascon, soit environ 250 km. « Il s'agit de revoir la signalétique et les balisages, corriger certaines erreurs, remplacer les panneaux abimés, refaire les marques estompées par le temps » explique David MAURY en charge du dossier.

Les travaux sont réalisés par « Vallées Villages Montagnes », l'association d'insertion par l'économie du territoire. VVM a remporté l'appel d'offres pour le balisage des sentiers mais aussi pour leur entretien annuel.

L'offre de randonnée est en effet une composante essentielle de la destination touristique Tarasconnaise. Chaque année, la Communauté de Communes y consacre un budget de près de 50 000 €. Les randonnées sont recensées dans 4 topo-guides disponibles à la vente à l'Office de Tourisme au tarif de 6,60 €.



Sentier de la Roche Ronde (Bèdeilhac-Aynat)

## Gestion & investissements pour la ressource thermale : bientôt 20 ans

Depuis 1997, la Communauté de Communes gère le plateau technique du forage des thermes d'Ornolac Ussat les Bains. L'intercommunalité, propriétaire de la ressource, alimente les établissements thermaux, propriété de la Société Thermale d'Ussat, avec une eau puisée à plus de 1000 m de profondeur. Cette ressource hydrothermale a une température constante de 59° avec une émergence naturelle de 7m3/heure. Une pompe immergée est nécessaire pour assurer une livraison suffisante à hauteur de 15 m3/heure maximum. De récents investissements permettent dorénavant de moduler ce « pompage » afin de préserver au mieux cette ressource naturelle. La Communauté de Communes a confié à la société ANTEA avec le SMDEA la surveillance constante et le contrôle de cette installation technique.







## Base Nautique : bilans et perspectives

27<sup>ème</sup> saison pour la Base Nautique de Mercus : Mathias, Robin et Benjamin ont rejoint Floria, Laure, Daniel et David en poste depuis plusieurs années. Avec le restaurant, le site compte au total 11 emplois saisonniers. Une saison réussie est d'abord une saison sans accident : notons la baisse continue du nombre de soins prodigués. Une sécurité accrue due aux investissements réguliers de la collectivité et au professionnalisme de l'équipe.

### Résultats 2015 et 2016

2015 a été exceptionnelle avec précisément 4997 heures de télésiège et un nouveau record de chiffre d'affaires moyen journalier. 2016 sera plus mitigé avec un faible mois de juillet, compensé par un très bon mois août. « Arrivées de touristes tardives, budgets serrés, moins de groupes, des produits comme le Paddle ou la privatisation du ponton qui progressent mais dans tous les cas, une forte affluence dès que le soleil est là » constate Mathias FROMARD, le Responsable du site.

### Perspectives 2017

Les 3 meilleures années depuis l'ouverture en 1987, sont 2012, 2013 et 2015... la tendance est donc la bonne. Pour autant, une réflexion est engagée pour l'avenir du site. Le télésiège aujourd'hui âgé de 27 ans nécessite d'importants investissements : les pièces de rechange n'existent plus, l'installation d'un système dernière génération est à l'étude.

Parallèlement une réflexion est engagée pour de nouvelles activités : jeux aquatiques type toboggans, structures gonflables, baignade... Autant de pistes à plus ou moins long terme, contraints par des budgets serrés et une saison courte.

### 2016 en images...



### La Maison du Lac

Pour la deuxième année consécutive la gérance du restaurant de la Base Nautique a été confiée à Georges NUNES



et Géraldine BUILLES. Sur la terrasse désormais protégée du vent par des bâches spécifiques type bord de mer, touristes et locaux ont pu se restaurer et se désaltérer tout l'été en terrasse.





# Un outil d'accès aux sports et aux loisirs



« Si la Base Nautique de Mercus est avant tout un site touristique, la volonté des élus de la Communauté de Communes en fait également un bel outil d'accès aux sports et aux loisirs, par une politique tarifaire adaptée d'une part, mais aussi grâce à des partenariats et des actions permettant au plus grand nombre de découvrir les activités nautiques, comme en témoignent les exemples ci-dessous. »

**Annick FOURNIE**  
Vice-Présidente en charge  
de la Base Nautique

## 90 jeunes Ariégeois invités à la base nautique

Comme en 2015, les structures d'accueils de loisirs et secteurs jeunes du département ont été invités à venir découvrir gratuitement le site et ses activités. Le 7 juillet dernier, 90 jeunes de Tarascon, Saint-Jean du Falga, Prayols, Ferrières, Mirepoix, Seix, et Foix ont enchainé Stand Up Paddle, pédalo et téléski nautique. Une superbe journée qui s'est poursuivie avec pique-nique, partie de beach-volley et farniente sur la plage.



## Centre de Loisirs locaux : tout à 3 euros !

Dans le cadre d'une convention spéciale, les Centres de Loisirs du pays de Tarascon et d'Auzat-Vicdessos bénéficient d'un tarif unique à 3 € l'heure de téléski, la location de pédalo ou de Stand Up Paddle. Chaque été, les « jeunes locaux » profitent ainsi de près de 150 heures d'activités à tarif réduit. En contre-partie, l'ALSH du Pays de Tarascon bénéficie de tarifs spécifiques pour la piscine d'Auzat.

## Cartes horaires et Pass' saison : le bon plan

Les cartes saisons sont faites pour les passionnés : les « riders » locaux : Xavier, Florian, Lohan, Avaé, Nathan et les autres se reconnaîtront ! En totalisant chacun entre 100 et 200 heures sur l'eau cette saison (en plus des entrainements du club) ils font descendre l'heure de téléski à 1,15€! Avec les cartes horaires, les tarifs commencent à 6,5 €, soit les meilleurs tarifs de France.

## Le club de téléski : accès gratuit 6h par semaine

Le Club de Téléski regroupe une quarantaine d'adhérents dont une majorité de jeunes. La Communauté de Communes leur offre et leur réserve 6h de créneaux consacrés aux entrainements des licenciés. Certains débutent, d'autres peaufinent leurs figures en vue des compétitions. « L'équipe de la Base assure bénévolement les entrainements et le fonctionnement du téléski avec nous » explique Georges NUNES le Président du club. En échange, le club a financé la formation de deux opérateurs téléski en 2015.



## 200 h de téléski offertes

Toujours dans la même volonté d'ouvrir la Base Nautique au plus grand nombre, la collectivité offre de nombreuses heures gratuites aux écoles, associations et comité des fêtes des environs. Cette année, ce sont près de 200h qui ont été données en dotation pour les lotos, tombolas et autres événements.



## Merci Jojo !

Chaque année, les raisons de remercier Georges NUNES sont nombreuses. Impliqué en tant que Président du Club de téléski et depuis 2 ans en tant que gérant du restaurant la Maison du Lac, « Jojo » répond présent à chaque sollicitation. Mi-juillet, le variateur de vitesse du téléski a cassé. Grâce au savoir-faire de Georges, son matériel et ses heures passées avec l'équipe sur le pylône, la saison a pu se poursuivre. Les élus de la Communauté de Communes et l'équipe de la Base Nautique tenaient à le remercier publiquement.





## Politique Educative Locale : les documents cadres 2015-2018

Après deux études recensant les besoins en termes de «Petite Enfance, Enfance et Jeunesse», un travail de concertation a été mené pour construire le Projet Educatif Local du Pays de Tarascon. Parents, enseignants, responsables associatifs, élus, animateurs... près de 100 personnes ont participé à plusieurs groupes de réflexion.

Le Projet Educatif Local du Pays de Tarascon et son volet Projet Educatif De Territoire (PEDT), résultats de cette démarche participative, ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil Communautaire en mai 2015.

### Projet Educatif Local et PEDT

Le Projet Educatif Local vise à prendre en compte toutes les dimensions de l'éducation, de la toute petite enfance à la fin de l'adolescence, et à assurer la cohérence de l'action éducative sur un territoire. Dans ce cadre sont déclinées les contributions et les complémentarités des différents partenaires de l'action éducative. Il garantit ainsi un véritable saut qualitatif.

Sur le Pays de Tarascon, les Communes détiennent les compétences Ecoles, Vie Associative, Petite Enfance et Jeunesse. La Communauté de Communes a elle, les compétences pour la Gestion des ALAE/ALSH, du Réseau de Lecture mais aussi la mission de Coordination des Politiques Educatives Locales.

Notre Projet Educatif Local doit donc se lire comme un socle d'axes prioritaires communs à toutes les Collectivités et acteurs du territoire, qui sera décliné en actions dans l'intérêt des enfants, des jeunes et des familles.

Ce document est désormais la feuille de route de tous les acteurs éducatifs du territoire. Enseignants et animateurs travaillent en partenariat pour une véritable continuité et cohérence éducative. Des groupes de travail permettent d'associer les parents avec des actions telles que les cafés parentalités ou l'enquête de satisfaction des ALSH, mises en place avec la MJC de Tarascon et LEC Grand Sud.

Le PEDT est une partie du Projet Educatif Local consacré à la cohérence et à la continuité éducative. Il organise et valorise les actions pédagogiques conduites dans le cadre des projets d'écoles avec les activités éducatives des collectivités territoriales et les propositions des associations.

Pour le Pays de Tarascon, le PEDT vaut pour toutes les communes adhérentes et permet, notamment, de bénéficier des aides de l'Etat pour la mise en place des Temps d'Activités Périscolaire (TAP).

Gestionnaire des ALAE, la Communauté de Communes trouve sa légitimité, aux côtés des Communes, pour articuler temps scolaires et périscolaires. L'objectif premier du PEDT et de la réforme de l'école reste de favoriser la réussite scolaire de tous les enfants.

### Une référence en Ariège

Ce travail, mené par Eric D'ALMEIDA, Coordinateur PEL du territoire, a été salué par la DDCSPP (ex Jeunesse et Sport) qui reçoit et analyse ces documents pour tous les territoires et qui présente le PEL-PEDT du Pays de Tarascon comme une des références sur le Département.



# Soutien à la parentalité

Le soutien à la parentalité, l'accompagnement des familles, est un des axes prioritaires du Projet Educatif Local. Celui-ci est partagé avec les 2 acteurs majeurs de l'enfance et de la jeunesse sur le Pays de Tarascon : la MJC et LEC Grand Sud.

C'est donc tout naturellement que, au travers d'un groupe co-piloté par le Coordonnateur PEL de la Communauté de Communes et le Directeur de la MJC, se développent les « cafés parentalités ». Après une expérimentation menée en 2015, plusieurs parents se sont réunis, afin d'imaginer une nouvelle formule et de choisir les thèmes des rencontres à venir.

Vu l'heure prévue pour les soirées en question, les cafés sont devenus « apéro / café des parents » ... sans alcool bien entendu, mais avec une grosse dose de convivialité, à consommer sans modération !

## Prochaine rencontre thématique en octobre.

La première a permis d'aborder la question des « enfants et les écrans ». Dangers, ou pas, d'internet, des réseaux sociaux, pratiques familiales en la matière ... un temps d'échange suivi d'un exposé rapide et de questions de l'assistance au spécialiste présent, en l'occurrence, ce jour-là, Erick PITARD, Directeur de la MJC.

Les prochains « apéros / cafés des parents » se tiendront à la MJC, toujours en partenariat avec LEC GS. Le vendredi 7 octobre à 18 H 15, autour du thème de la « séparation ». Les 18 novembre et 12 décembre auront lieu 2 autres rencontres, dont les thèmes devraient être « l'alimentation » puis « la violence ».



Les parents seront bien entendu informés en amont de chaque soirée. Comme à Mercus lors de la dernière opération, des actions de communication seront menées devant les écoles ... autour d'un café, un vrai, afin d'échanger avec les familles, pour qu'elles perçoivent l'intérêt de participer à ces temps d'information et de réflexion qui sont conçus pour elles.

Ces « apéros / cafés des parents », sont facilités par le soutien de la Communauté de Communes, compétente en matière de coordination des Politiques Educatives, de la Commune de Tarascon sur Ariège, qui accompagne financièrement et au niveau logistique la MJC, et de la CAF, qui subventionne les « actions de soutien à la parentalité », au travers du dispositif REAAP.

## Evaluation de la réforme des rythmes scolaires : visite de Mme Cartron, Vice-Présidente du Sénat



Le 19 février 2016, Mme CARTRON, Vice-Présidente du Sénat, était en visite en Pays de Tarascon dans le cadre d'une mission d'évaluation de la réforme des rythmes scolaires. Lors de cette journée organisée par Eric D'ALMEIDA, Coordonnateur PEL, Mme la Sénatrice a recueilli les témoignages des institutions et des élus mais a aussi pu observer la réalité des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et échanger avec les équipes d'animations de LEC Grand Sud sur les ALAE de Bompas, Quié et Ornolac.

Une journée intense et riche de part et d'autre qui confirmera les grandes tendances de l'évaluation nationale :

- la réforme et tout aussi bien appliquée en milieu rural qu'en milieu urbain,
- les incidences financières sont réelles mais se limitent en moyenne à 1% du budget des communes,
- la réforme s'applique mieux quand une Communauté de Communes accompagne les mairies, comme ce fut le cas en Pays de Tarascon.







## L'été en image, à retrouver sur le blog !

Tout au long de l'été, les équipes de LEC Grand Sud ont proposé une multitude d'activités aux enfants des Centres de Loisirs du Pays de Tarascon. De la toute petite section de maternelle aux jeunes collégiens avec la MJC de Tarascon, tous se sont régalez et garderont de merveilleux souvenirs de leurs diverses expériences : première nuit sous la tente, séjour à la mer, sports à sensations, arts créatifs ou chantiers-jeunes...

Depuis 2015, le blog des centres de loisirs permet aux parents de partager ces moments en image avec des mises à jours quasi quotidiennes notamment lors des camps. Avec plus de 21 500 visites à ce jour, ce blog rencontre un énorme succès. Il est alimenté tout au long de l'année pour suivre l'actualité des ALAE et des ALSH :  
rdv sur [alshpaysdetarascon.unblog.fr](http://alshpaysdetarascon.unblog.fr) et sur le site de LEC Grand Sud.











## La nouvelle bibliothèque intercommunale d'Arignac inaugurée



C'est la dernière née du réseau de Lecture A la Demande du Pays de Tarascon. La toute nouvelle bibliothèque intercommunale d'Arignac a été inaugurée le 13 juin 2016 en présence des élus et de nombreux habitants conviés pour l'évènement.

Philippe PUJOL, maire d'Arignac, son adjoint Louis BLAZY et ses conseillères municipales Mélanie MEHL et Stéphanie ORUS ont coupé le ruban, en compagnie d'Alain DURAN et de Martine ESTEBAN Conseillère Départementale en charge de la Culture.

Les locaux se situent chemin du Crambet, derrière la mairie. Ouverte à tous, l'emprunt de livres, CD, DVD et les services en lignes sont gratuits comme dans l'ensemble du réseau.

### Coût des travaux

Investissement : 98 000.00 EUR  
 Mobilier : 23 989.68 EUR  
 Informatique : 2 296.10 EUR





# Merci aux 17 bénévoles du réseau !

Le réseau de Lecture A la Demande composé de trois salariés s'appuie sur une équipe de 17 bénévoles qui font vivre les bibliothèques de Mercus, Ussat et désormais Arignac. La Communauté de Communes du Pays de Tarascon leur adresse tous ses remerciements pour cet engagement bénéfique à toute la population :



## **Bibliothèque de Mercus :**

Yvette Lorenzo, Claudie Cots, Soledad Alcaïne, Florence Denjean-Massat

## **Bibliothèque d'Ussat :**

Valérie Chaudier, Marie-France Protti, Mireille Soula, Maryline Tesson, Marie-Christine Rodrigues

## **Bibliothèque d'Arignac :**

Clarisse Arcy, Anne-Marie Senevat, Elisa Noël, Daniel Noël, Lucile Mordelet, Andrée Canteloube, Virginie Rauzy, Marie Aste

# Les chiffres du LAD

- 4 bibliothèques + 1 bibliothèque saisonnière,
- 20 000 documents : 15 285 livres, 3 801 CD, 913 DVD,
- 23 abonnements périodiques,
- 6 postes internet, 6 tablettes, 4 consoles, Médiathèque numérique, 1 dtouch,
- 25 717 € d'acquisition de documents en 2015 (2,87 €/habitants),
  
- 1 640 inscrits au LAD ( 18,3 % de la population du territoire),
- 14 000 visiteurs en 2015 (57 par jour),
- 28 053 prêts réalisés,
- 1 900 réservations en ligne,
- 561 documents livrés via les bornes du LAD (dans les villages).
  
- Accueil des 11 écoles du Pays de Tarascon (115 classes accueillies),
- En 2015 : 10 expositions organisées, 2 projets partenariaux avec le collège, 2 pièces de théâtre, 10 animations numériques, 2 films documentaires, 8 spectacles pour les crèches et le RAM, 1 atelier contes par mois, 1 atelier créatif à chaque vacance scolaire...,
- Participation aux manifestations culturelles locales : festival du conte de Saurat, Mois du Film Documentaire...,
- Partenariat avec les associations culturelles du territoire,
- Personnel : 3 salariés, 17 bénévoles,
- Budget fonctionnement 2015 = 146 417,39 €.

## Prêt numérique au LAD : une première régionale !

Le LAD du Pays de Tarascon propose désormais le « Prêt Numérique en Bibliothèque » (PNB), une première en Midi-Pyrénées !

Les utilisateurs peuvent emprunter 3 livres numériques, pour une durée d'un mois. Le téléchargement se fait sur le site internet du LAD, ou à la bibliothèque centre de Tarascon. Ces ouvrages sont «chronodégradables» : ils s'effacent automatiquement à l'issue de la période de prêt.

Pour développer ce service et permettre aux usagers de se familiariser, le LAD met aussi en place un prêt de liseuses numériques.

Une nouveauté qui enchante les adeptes du livre dématérialisé mais aussi ceux qui souhaitent le découvrir avec le prêt de liseuses numériques.

A ce jour, 100 livres numériques sont disponibles et le catalogue va rapidement s'étoffer. Comme l'ensemble des autres services, le prêt numérique est gratuit.



## Infos pratiques

### **Bibliothèque intercommunale d'ARIGNAC**

1 chemin du Crambet

09400 ARIGNAC

Tél : 05 61 65 23 77

Horaires

Mardi/Vendredi : 16h30 -18h

Mercredi : 15h-18h

Samedi : 10h-12h

### **Bibliothèque intercommunale de MERCUS**

Place Jean Moulin

09400 MERCUS/GARRABET

Tél : 05 61 64 01 96

Horaires

Lundi : 16h15-17h45

Mardi/Vendredi : 16h-18h

Mercredi : 15h-17h

### **Bibliothèque intercommunale de TARASCON**

Espace François Mitterrand

09400 TARASCON/ARIEGE

Tél : 05 61 66 13 74,

Horaires

Mardi/Jeudi/Vendredi : 15h-18h

Mercredi : 9h-12h/14h-18h

Samedi : 9h-12h/14h/17h

### **Bibliothèque Intercommunale d'USSAT**

Le Village

09400 USSAT

Tél : 05 61 64 72 91

Horaires :

Lundi : 17h-19h

Mercredi : 16h-18h

mail :

[lecturepublique09400@orange.fr](mailto:lecturepublique09400@orange.fr)

site :

[lad-paysdetarascon.e-sezhame.fr](http://lad-paysdetarascon.e-sezhame.fr)





## « Lecture et culture partout et pour tous » : objectif atteint !



« L'objectif était ambitieux : rendre la lecture et la culture accessible à tous. Cette volonté des élus, inscrite dans la Politique Educative Locale, s'est concrétisée par une offre d'évènements gratuits sur tout le territoire. Un large public a pu apprécier la richesse et la qualité de cette offre culturelle. La vocation première du LAD : le livre, les CD, les DVD et le numérique, n'est pas en reste, avec plus de 1600 inscrits. Au regard de ces chiffres, des actions menées et des nouveautés comme le prêt numérique ou la nouvelle bibliothèque d'Arignac, on peut affirmer que notre objectif est atteint ».

**Patricia TESTA**  
Vice-Présidente en charge  
de la Politique Educative Locale

## LAD intergénérationnel : collège, Ephaad et maternelles...

Un projet a été mis en place avec le dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Insertion Scolaire) du collège de Tarascon. Après des ateliers d'expression orale, les jeunes collégiens accompagnés de leur professeur et de Christophe LANOUX-BLANCO, animateur du LAD, ont préparé une animation pour différents publics.

Les collégiens sont venus conter leurs fables aux résidents de l'hôpital Jules Rousse. L'échange s'est poursuivi autour des anecdotes dont les anciens ont le secret.



Le lendemain, au tour des tout-petits, avec la venue au collège de la classe maternelle du Pradelet. Au delà de la richesse de ces rencontres, les progrès réalisés par les élèves de l'ULIS furent remarquables.

## LAD connecté : l'atelier des collégiens

Dans le cadre d'un projet pédagogique autour du Land'Art et de l'image numérique mené par leur professeur d'Arts plastiques, une classe du collège de Tarascon a participé à des ateliers à la bibliothèque intercommunale de Tarascon. Les élèves ont notamment suivi l'intervention d'un graphiste, démontrant comment l'image peut être véhiculée et détournée sur Internet, ainsi que les bonnes pratiques pour préserver son identité. Les débats sur l'identité numérique et la e-réputation sur les réseaux sociaux ont été riches et pertinents.





# LAD pour tous : Molière de passage à Mercus !

Plus de cinquante spectateurs pour cette pièce donnée en plein air fin 2015, le pari est réussi. La Compagnie du Théâtre de la Terre a transporté l'assistance hors des lieux et hors du temps. « Une roulotte, un feu de bois et voici l'histoire de Molière et Madeleine Béjart, sa fidèle amie, cheminant de village en village. Ils répètent, jouent mais aussi rêvent, rient, s'aiment, se déchirent, se perdent et se retrouvent... ». Le duo de comédiens a su mettre le génie de Molière à la portée de tous et permis à chacun de découvrir ou redécouvrir l'infini richesse des textes d'un des plus grands écrivains de la culture française. Ce spectacle offert par la Communauté de Communes s'inscrivait dans la manifestation «Théâtre par-ci, Théâtre par-là» mise en place par la Bibliothèque Départementale.

## LAD pour tout-petit : bienvenue au RAM.



A la bibliothèque intercommunale de Tarascon, un coin est spécialement dédié aux plus jeunes. Ce jour-là, c'est le Relais Assistantes Maternelles qui est accueilli. « Fruits et légumes de saison » : c'est un des thèmes que les enfants ont exploré au travers des livres et chansons proposés par Denise DEJEAN, bibliothécaire en charge de l'animation. Captivés par les mots et les images, les tout-petits ont pu ajouter une touche de concret et de gourmandise à cette séance en réalisant sur place une vraie salade de fruits à déguster le soir à la maison.

## LAD partout : la balade contée...

Comme en 2015, cet été, en collaboration avec le Festival du Conte de Saurat, le LAD proposait deux balades contées au départ de la bibliothèque d'Ussat et de Mercus. Une trentaine de personnes, adultes et enfants, sont venues à la rencontre des conteurs, Gauthier GEAY et Sandrine ROUQUET. Sous l'oeil attentif du public, ils ont déclamé quelques légendes et vieilles histoires. Cheminant tranquillement, les spectateurs et leurs guides ont achevé ces belles après-midi au pays des rêves.



## LAD pour 3 ans et + : les contes du mercredi

Après le succès des premiers ateliers « Contes » mené en 2015, le LAD a mis en place un partenariat avec l'association «les Z'Happy Conteuses» : un spectacle de contes est depuis proposé un mercredi par mois depuis l'année scolaire 2015-2016. Ces animations gratuites destinées aux enfants à partir de 3 ans seront reconduites à la rentrée 2016.

Les spectacles auront lieu à 16h à la Bibliothèque Intercommunale de Tarascon aux dates suivantes :

- Mercredi 5 octobre : Contes à tire d'aile
- Mercredi 9 novembre : Contes et potions
- Mercredi 7 décembre: Bonnet vert et rouge Bonnet
- Mercredi 11 janvier : Histoires au coin du feu
- Mercredi 01 février : Contes chocolat banane chantilly
- Mercredi 01 mars Contes qui piquent et qui grattent
- Mercredi 05 avril : Contes surprise
- Mercredi 03 mai : Contes du bout du jardin
- Mercredi 07 juin : Voyage au bout du conte

TOUTES CES ANIMATIONS VOUS SONT OFFERTES  
PAR VOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES



# LAD

Lecture à La Demande  
du Pays de Tarascon

DVD

Liseuses  
Numériques

Cd

Tablettes

Livres

Magazines

Internet

Jeux-console







Le Transport A la Demande (TAD)



## Solidarité... du concret.

« L'action sociale menée par la Communauté de Communes se traduit au quotidien pour nos administrés. Il s'agit de services publics locaux indispensables au bien être de tous en général et des plus fragiles en particulier. Du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) à la téléassistance en passant par le Transport à la demande (TAD), la volonté des élus intercommunaux est de permettre à chacun de rester le plus longtemps possible à son domicile. Favoriser l'autonomie du plus grand nombre, quelque soit ses moyens, son âge et son lieu de résidence, tel est notre objectif ! »

Jean-Bernard FOURNIE,  
Vice-Président  
de la Communauté de Communes  
en charge des Affaires Sociales  
et des Services à la Personne

## Transport à La Demande : ça roule !

En fonction depuis 2004, ce service permet aux habitants des villages du territoire de se rendre au centre-ville de Tarascon, de Mercus ou de Saurat. Il permet également de rejoindre l'hôpital Jules Rousse ou de raler les lignes régulières desservant Foix ou le CHIVA. Une ligne est aussi adaptée pour les curistes d'Ussat-les-Bains.

Le transport a de nouveau été confié par appel d'offres à l'entreprise locale Lieures, pour une période de 3 ans. Adeline BIGEL et Coralie FERRANDEZ, salariées de la Communauté de Communes enregistrent quotidiennement les réservations. Une majorité de personnes âgées utilisent le TAD plusieurs fois par semaine, mais également des personnes sans moyen de locomotion.

## Pompiers : 810 sorties en 2015.

Le CIS, Centre d'Incendie et de Secours du Pays de Tarascon est composé de 45 sapeurs pompiers. Le Capitaine Patrick ANTONIUTTI rappelle la nécessité de favoriser les pompiers volontaires dans le recrutement des collectivités afin de permettre un renforcement des effectifs.

Preuve de ce besoin, le nombre encore jamais atteint de 810 interventions réalisées pour l'année 2015, marquée par des feux de végétation fin décembre. La grande majorité des sorties concernent du «Secours à Personne».

La Communauté de Communes du Pays de Tarascon contribue au service à hauteur de près de 400 000 € par an.

L'occasion de remercier tous ces sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires pour leur engagement au service de la population.



**En chiffres**

Le TAD en 2015 :

- Aller Simple 3 €, aller-retour 5 €,
- 20 villages desservis,
- 321 usagers réguliers,
- 2400 trajets réservés,
- 25 000 km parcourus...

Reservez votre déplacement  
au 05 34 09 86 30

ALLER : 3 €  
ALLER-RETOUR : 5 €



# CLIC : au service des personnes âgées et des aidants

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) est un service de la Communauté de Communes qui vise à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Le CLIC gère près de 1000 dossiers, essentiellement pour la mise en place de l'aide à domicile et les demandes d'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie). Le service fait le lien entre les familles, les institutions et les professionnels de santé. Il gère également la télé-alarme et assure une mission d'information. Depuis 2014, des groupes de parole destinés aux aidants des malades atteints de la maladie d'Alzheimer sont organisés, ainsi que des réunions thématiques ponctuelles.



## Tutelles et curatelles en question

Fin 2015, c'est sur la délicate question des « Tutelles et Curatelles » que l'équipe du CLIC a sollicité Mme Julie BOREL, mandataire judiciaire à la protection des majeurs UDAF 31. Une initiative utile puisque plus d'une vingtaine de personnes sont venues s'informer :

« Qu'est ce qu'une mesure de protection juridique ? Quelles différences entre sauvegarde de justice, curatelle, tutelle ? Qui peut demander une mesure de protection, pour qui et pour quel motif ? Quelle est la procédure, quelles conséquences, qui sont les mandataires nommés et leurs missions ? »

Autant de questions abordées pour des personnes déjà concernées par cette délicate situation ou désirant s'informer en amont.

## Tout savoir sur les AVC (Accident Cardio-Vasculaire)

Les AVC seront le thème de la prochaine réunion d'information : qu'est ce qu'un AVC, qu'est ce qu'un AIT, quels sont les symptômes, que faire, quelles prises en charge et surtout, comment le prévenir?

Pour répondre à toutes ces questions et à celles du public, le personnel du CLIC a invité une neurologue. Cette réunion dont la date n'est pas encore arrêtée est programmée pour octobre 2016.

Tout au long de l'année, le CLIC répond à vos questions et vous aiguille vers les services compétents au 05 61 64 40 90.



## Le CLIC en chiffres

L'année 2015 a été marquée par la réalisation d'un audit interne et externe, exercice obligatoire tous les cinq ans. Le renouvellement de la convention qui lie le CLIC avec le Conseil Départemental atteste du résultat satisfaisant de cette étude, tout comme les chiffres suivants (chiffres de l'exercice 2015) :

- 888 usagers « en file active » dont 86 nouveaux en 2015,
- 86 % de personnes âgées et 14% de personnes en situation de handicap,
- 1644 appels téléphonique reçus,
- 385 personnes reçues au CLIC,
- 376 visites à domicile,
- 101 bénéficiaires de la Télé-alarme.







# Amélioration du cadre de vie



« Les actions menées sont nombreuses et variées et l'amélioration du cadre de vie est un axe transversal à l'ensemble des compétences de la collectivité. C'est aussi le rôle de chacun d'entre nous, à son niveau de citoyen, de respecter notre environnement, en utilisant les services mis à disposition et en oeuvrant de façon individuelle pour l'intérêt général ».

Alexandre BERMAND  
Vice-Président en charge  
de l'Environnement et du Cadre de Vie

## Desserte Forestière

La Communauté de Communes a déposé une candidature auprès de la Région pour réaliser un Schéma de desserte Forestière sur son territoire. Il s'agit d'étudier les voiries mobilisables pour le transport des bois à l'aval des massifs forestiers mais aussi les dessertes internes des massifs. Ceci pour établir un état des lieux, et en chiffrer les aménagements. Le prestataire chargé de cette étude sera choisi prochainement, une fois les financements obtenus auprès du FEADER (Europe) et de l'Etat.



recensement des pistes

## Gestion des cours d'eau

Le Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières (SYMAR) assure l'entretien des cours d'eau pour limiter les risques de crues de l'Hospitalet à Foix. En 2015-2016, les travaux sur le Tarasconnais ont concerné les cours d'eau suivant : l'Ariège d'Ornolac à la confluence avec l'Arnave, le Serbel à Mercus, et le ruisseau de Miglos.



chantier du SYMAR à Tarascon



chantier VVM



concours Maisons Fleuries

## VVM : entretien et aménagement des espaces naturels

L'équipe de permanents de l'association encadre près de 40 personnes sur plusieurs ateliers. L'équipe « espace vert » assure l'entretien des sentiers de randonnée du territoire. L'équipe « bois » en réalise la signalétique mais aussi du mobilier tel que table de pique-nique, toilettes sèches, etc. La Communauté de Communes apporte également une aide technique aux villages, selon leur potentiel fiscal, à travers la mise à disposition de l'équipe de « Vallées, Villages, Montagnes ». Pour 2016, 67 jours équipes seront attribués aux 15 communes bénéficiaires.

## Concours des Maisons Fleuries

Comme chaque année, la cérémonie de remise des prix du concours aura lieu début novembre. Un grand merci au jury de bénévoles qui permet l'existence de cette manifestation et qui a visité les réalisations des quelques 150 candidats inscrits en 2016.

## Programme d'Interêt Général Habitat : on fête ses 10 ans !

Depuis 2006, la Communauté de Communes mène une politique d'amélioration de l'habitat. Des aides sont accordées aux propriétaires, sous conditions de ressources, pour les travaux permettant 25% d'économie d'énergie (chauffage, double vitrage, isolation...).

Les subventions sont attribuées par l'ANAH (Etat), le Conseil Départemental et la Communauté de Communes du Pays de Tarascon. Des aides existent également pour la création de logements sociaux. Des discussions sont en cours pour reconduire un dispositif en 2017.

Contact : David MAURY au 05 34 09 86 30



isolation haute d'un logement

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE TARASCON

19 avenue de Sabart, 09400 TARASCON-SUR-ARIEGE Tél : 05 34 09 86 30

Mail : com.com.tarascon@orange.fr Site : cc-paysdetarascon.fr

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Conception : Service Communication

Directeur de la Publication : Alain DURAN